

Lisieux. Après la mort suspecte de Stéphane Vitel, principal d'un collège

Deux jeunes interpellés, le mystère reste entier

DEUX JEUNES ont reconnu s'être introduits vendredi dans le collège de Lisieux où le principal a été retrouvé sans vie, mais ils avaient quitté les lieux avant l'arrivée du chef d'établissement suite au déclenchement d'une alarme, a annoncé hier le parquet de Caen, laissant la mort de Stéphane Vitel inexplicquée.

Les deux jeunes hommes, âgés de 17 et 19 ans et interpellés lundi et hier, ont reconnu s'être introduits dans l'établissement vendredi matin après une « soirée alcoolisée », a expliqué le procureur de la République de Caen Joël Garrigue.

« On a fait des vérifications sur le téléphone du jeune mineur », qui s'est rendu de lui-même au commissariat lundi, accompagné de sa mère, a expliqué le magistrat. Ces vérifications « nous ont permis de constater qu'a priori, ils n'étaient plus présents sur les lieux dès six heures du matin et qu'ils ne se trouvaient plus dans le collège au moment où (Stéphane Vitel) y était ».

Ces deux jeunes, sans casier judiciaire, devaient être mis en examen dans la soirée de mercredi pour « intrusion dans l'enceinte d'un établissement scolaire » et « dégradation en réunion de biens d'utilité publique ». Le parquet a requis leur placement sous contrôle judiciaire.

Des « lésions cutanées assez minimes » sur l'ensemble du corps ainsi qu' « un traumatisme crânien du côté gauche » ont été relevés lors de l'autopsie de la victime, Stéphane Vitel, 48 ans, mais « les médecins légistes estiment que ces lésions ne sont pas la cause du décès », a déclaré M. Garrigue.

Les médecins « ont également constaté la présence d'un oedème pulmonaire associé à une pathologie cardiovasculaire ancienne a priori qui n'aurait pas été traitée », a-t-il souligné.

En attendant le résultat des analyses complémentaires en cours, les enquêteurs en restent au stade des hypothèses, a-t-il poursuivi.

Le mineur de 17 ans s'était rendu lundi de lui-même au commissariat et son collègue avait été interpellé hier matin. Ils ont reconnu « être les auteurs de l'effraction constatée » sur une porte de l'établissement où ils avaient pénétré tôt vendredi matin à l'issue d'une « soirée de fête et d'alcool ».

« Soirée de fête et d'alcool »

« Selon leurs déclarations, ils (...) disent avoir entendu du bruit » dans le collège et sont « partis très rapidement à la suite du déclenchement de l'alarme du collège », alarme qui a déclenché la visite fatale du principal.

Vendredi vers 6 h 00, Stéphane Vitel s'apprêtait à partir en vacances avec son épouse et leurs deux enfants lorsqu'il avait été informé du déclenchement d'une alarme anti-intrusion dans l'établissement qu'il dirigeait. Il avait fait un détour pour se rendre au collège où il était entré seul, laissant sa famille dans la voiture. Cette dernière étant inquiète de ne pas le voir revenir, sa fille était à son tour entrée dans l'établissement et l'avait retrouvé inanimé. Intervenues rapidement, les secours n'avaient pu le ranimer, la victime étant en arrêt cardiaque à leur arrivée.

L'épouse de Stéphane Vitel qui avait tenté de réanimer son mari avant l'arrivée des secours, avait immédiatement affirmé sa certitude qu'il s'était « fait agresser, un coup à la tête je crois ». Elle avait également indiqué avoir vu une voiture « partir en trombe » avant qu'elle n'entre dans le collège.



Mardi, une centaine de personnes, dont de nombreux élèves, ont rendu hommage à Stéphane Vitel devant son ancien collège de Livarot-Pays-d'Auge où elles ont notamment observé une minute de silence.